



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

130^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 16 – 20.3.2014

Conseil directeur
Point 4

CL/194/4a)-R.1
27 février 2014

RAPPORT DU PRESIDENT DE L'UIP SUR SES ACTIVITES DEPUIS LA 193^{ème} SESSION DU CONSEIL DIRECTEUR

Depuis notre dernière Assemblée, j'ai effectué de nombreuses missions pour représenter l'UIP en ma qualité de président de cette organisation. Durant tout ce temps, je suis resté en contact étroit avec le Secrétaire général que j'ai consulté sur différentes questions relatives à l'UIP et aux dossiers internationaux. J'ai aussi été régulièrement en contact avec la Directrice des Services administratifs et j'ai supervisé toutes les étapes du processus de sélection en vue de l'élection du prochain Secrétaire général.

Je me suis rendu à New York le 11 novembre et j'y ai passé la journée avec le Secrétaire général à préparer deux rencontres importantes de l'UIP – la 8^{ème} Réunion annuelle des Présidentes de parlement et l'Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies. Dans la soirée, j'ai participé à un dîner en l'honneur des Présidentes de parlement et, le lendemain matin, j'ai officiellement ouvert leur 8^{ème} Réunion annuelle, devant laquelle j'ai prononcé une allocution de bienvenue.

Le document final de cette rencontre intitulée *Egalité hommes-femmes : condition sine qua non des ODD* devait alimenter les débats de l'Audition parlementaire. J'ai déploré qu'à ce jour 15 pour cent seulement des parlements soient présidés par des femmes et souligné l'importance de ces réunions, qui renforcent la capacité de chaque femme à exercer une influence, sachant que collectivement elles ont une influence sur les décisions prises à l'échelon international.

J'ai par ailleurs relevé un enseignement de taille à tirer de l'expérience des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En effet, les parlements n'ont pas été consultés au moment de l'élaboration de ces objectifs, ce qui a suscité des difficultés de mise en œuvre. Cette fois, au moment d'établir les objectifs de développement durable (ODD) qui vont leur succéder, les parlements ont fait clairement entendre qu'ils voulaient être associés d'emblée à ce travail.

J'ai dit en outre combien j'étais fier d'être à la tête d'une organisation qui prônait l'égalité des sexes et œuvrait à sa réalisation depuis des décennies. J'ai demandé si nous pouvions sérieusement envisager le développement durable sans garantir le respect inconditionnel des droits fondamentaux des hommes et des femmes ? Sans l'égalité hommes-femmes ? Pour l'UIP, la bonne gouvernance passe nécessairement par une égale participation des hommes et des femmes à la gestion des affaires publiques. J'ai suggéré, pour conclure, d'adopter une nouvelle façon de mesurer le déficit démocratique, en s'appuyant sur le critère de l'égalité des sexes.

Le 14 novembre, j'ai assisté à l'ouverture de l'Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies. J'y ai prononcé une allocution de bienvenue, dans laquelle j'ai fait le parallèle entre notre action en matière de développement durable et des compositeurs de talent, pour qui la clé de la réussite est d'avoir un plan et de manquer de temps pour le mettre en œuvre. J'ai engagé les responsables politiques, les diplomates et tous les citoyens à dépasser leurs intérêts particuliers et à se focaliser au contraire sur le bien commun, dans l'intérêt de tous.

J'ai demandé aux participants s'il était acceptable qu'une partie de l'humanité puisse continuer à vivre dans l'opulence quand des milliards de personnes sont tiraillées par la faim et privées de logement, privées de leurs droits fondamentaux que sont l'accès à l'éducation et à la santé.

Je leur ai également demandé si nous pouvions continuer à considérer la planète et nos congénères comme des biens jetables, pour satisfaire notre insatiable besoin de consommer et d'accumuler des biens matériels. Il y a sûrement d'autres buts dans la vie et d'autres moyens d'accéder au bien-être.

J'ai aussi adressé un message clair à l'ONU, au nom de l'UIP et des parlements du monde entier. J'ai dit à l'ONU que nous n'avions nullement l'intention de partir, que nous serions là, non seulement pour participer à l'élaboration des ODD, mais aussi sur le long terme. J'ai insisté sur le fait qu'un accord mondial ne serait d'aucune utilité s'il ne bénéficiait pas de l'appui des parlements du monde entier, car ce sont eux qui demandent des comptes à leur gouvernement, eux qui stimulent le débat public et eux qui votent les crédits budgétaires nécessaires. Ce à quoi j'ai ajouté que les parlements devaient être associés à l'élaboration des ODD, dès le début.

Le 13 novembre, j'ai été extrêmement fier de célébrer le 50^{ème} anniversaire du Parlement du Maroc, à Rabat. Ma fierté était double, en ce sens que je me suis exprimé devant cette auguste assemblée non seulement en ma qualité de président de l'UIP mais aussi en tant qu'ancien Président de la Chambre des représentants.

J'ai vanté les mérites de notre organisation qui, depuis sa création en 1889, est un forum d'échanges sans équivalent pour les parlementaires du monde entier. J'ai salué le rôle que le Parlement du Maroc a joué et continue de jouer à l'UIP, notamment sa contribution à la création de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée (CSCM) dans les années 90, qui a donné naissance, quelques années plus tard, à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM).

J'ai aussi évoqué le fait que l'un des plus grands problèmes que connaissent les parlements de nos jours est celui de la relation avec les électeurs. Dans la mesure où les parlements représentent les citoyens, ils tiennent leur légitimité de la confiance que ces derniers placent en eux. Comme il ressort du *Rapport parlementaire mondial 2012*, publié conjointement par l'UIP et le PNUD, la relation qui unit les parlements et les citoyens évolue au rythme des changements qui affectent la société. Les citoyens nourrissent de grandes attentes à l'égard de leurs représentants, qui doivent de leur côté les écouter et leur apporter des réponses concrètes. Aussi ai-je engagé tous les parlementaires à se montrer vigilants et à veiller à être toujours au service des citoyens.

J'ai mis l'accent sur la qualité du travail que l'UIP a mené et continue de mener dans le domaine normatif, en particulier en ce qui concerne les critères pour parlements démocratiques, à savoir représentativité, accessibilité, ouverture, transparence et responsabilité. J'ai aussi indiqué que les parlements étaient de plus en plus enclins à évaluer leurs performances et que l'UIP avait conçu des outils pour les y aider. L'UIP a également mis au point un outil pour encourager les parlements à évaluer leur "sensibilité au genre".

J'ai insisté sur la nécessité de garantir la tolérance en politique et la participation des femmes à la vie politique, deux conditions indispensables pour créer une culture vraiment démocratique. Au Maroc, les femmes représentent actuellement 17 pour cent des membres de la Chambre des représentants. Si la route vers l'égalité des sexes est longue et tortueuse, il est de notre devoir, en tant que parlementaires, de favoriser et même d'initier le changement dans nos sociétés.

Le 6 décembre, lorsque j'ai appris le décès de Nelson Mandela, je lui ai rendu hommage. J'ai salué cette illustre personnalité connue sous le nom de Madiba pour son leadership courageux et visionnaire, et par-dessus tout pour sa façon humaine de faire de la politique. L'UIP s'est jointe au reste du monde pour célébrer un homme qui inspirera les générations à venir.

Le 16 décembre, à l'invitation du Conseil national de la fédération des Emirats arabes unis, j'ai assisté au Forum sur les médias parlementaires à Abou Dhabi. J'étais accompagné du Secrétaire général adjoint, de la Directrice de la Communication et du Conseiller principal sur les questions relatives au Moyen-Orient. Dans mes remarques liminaires, j'ai félicité les parlementaires et les journalistes et leur ai instamment demandé de collaborer le plus étroitement possible afin de renforcer la démocratie et d'instaurer une solide culture parlementaire dans la région.

J'ai souligné le rôle des médias sociaux pour rapprocher les parlements des citoyens et leur permettre d'être en phase avec les changements politiques et sociaux. Ces médias constituent un outil des plus utiles pour favoriser la participation du public à la démocratie et à la prise de décisions. Pourtant, seule une petite proportion des parlements et des parlementaires sont présents sur les médias sociaux. Avec l'appui technique de l'UIP, cette rencontre a permis de formuler des recommandations en vue de renforcer et d'améliorer les médias parlementaires et l'information sur les parlements, afin de toucher un public plus large.

Enfin, dans mon message de Nouvel An à nos Membres, j'ai fait le bilan d'une année marquée par d'immenses difficultés pour les citoyens du monde entier. Des conflits faisaient rage, des attaques terroristes avaient été perpétrées et des catastrophes naturelles avaient affecté des millions de personnes, sans compter que l'austérité économique faisait peser un fardeau très lourd sur les pays et hypothéquait leur capacité à atteindre les OMD.

Pourtant, il y a aussi eu des éléments positifs – un engagement non démenti en faveur de la coopération multilatérale, des progrès dans les domaines du commerce international et de la lutte contre la prolifération des armes de petit calibre. En outre, un processus inclusif est en cours pour l'élaboration du futur programme de développement. J'ai appelé toutes les parties prenantes à travailler ensemble et à mettre la démocratie et la gouvernance démocratique au centre de ce programme. J'ai aussi relevé que, si des progrès importants avaient été faits en matière de suffrage universel, d'égalité des sexes et de droits de l'homme depuis la création de l'UIP en 1889, nous étions encore loin de l'objectif de la démocratie pour tous. Enfin, je me suis tourné vers l'avenir, vers 2014, où l'UIP célébrera ses 125 ans par de multiples manifestations qui s'étaleront tout au long de l'année.

J'ai aussi participé à la réunion annuelle de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), qui s'est tenue les 19 et 20 janvier au Koweït. Dans mon allocution d'ouverture, j'ai dit que, malgré tous les obstacles auxquels elle se heurtait, la démocratie n'était pas une chimère. La démocratie, ai-je dit, est bien réelle et elle constitue le but suprême auquel aspirent toutes les nations. La Déclaration universelle sur la démocratie, que l'UIP a adoptée en 1997, constitue une étape majeure dans cette direction, plaçant les parlements au cœur de la démocratie et instituant parallèlement une série de principes et de critères fondamentaux régissant la démocratie.

Les liens étroits qui unissent les parlements arabes et l'UIP sont indéniables au vu du rôle actif que joue le Groupe arabe dans les travaux de l'UIP et de ses différents comités. La volonté d'ajouter l'arabe au nombre des langues de travail de l'UIP en créant une interface arabe sur son site web, avec le concours d'un parlement arabe, a pour objet de servir les parlements arabes, les parlementaires arabophones et le monde arabe en général.

Sur un autre sujet, le 27 janvier, j'ai envoyé une lettre à l'Assemblée nationale constituante de la Tunisie, pour la féliciter de l'adoption de la nouvelle Constitution qui dote le pays "d'un socle solide sur lequel édifier un Etat moderne et démocratique". Non seulement il a été adopté par consensus à une très large majorité, mais en outre il tient compte des différentes populations et confessions qui composent la société tunisienne. J'ai salué cet "immense accomplissement" et relevé en particulier l'inclusion d'une disposition garantissant une égale représentation des hommes et des femmes au Parlement et dans les autres institutions élues. J'ai réitéré que l'Union interparlementaire se tenait à la disposition de la Tunisie pour lui apporter toute l'aide et tout le soutien qui pourraient lui être utiles pour faire de cette Constitution une réalité pour tous les citoyens tunisiens.

Fin janvier, je me suis rendu au Siège de l'UIP, à Genève, pour deux réunions importantes. J'ai présidé les travaux de la première réunion du Comité préparatoire de la Quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement les 27 et 28 janvier. J'ai été heureux d'échanger avec les Présidentes et Présidents de parlement présents et de voir l'enthousiasme que leur inspirait la Conférence des Présidents qui se tiendra en 2015.

Dans la foulée, j'ai présidé la première réunion du Sous-Comité sur le futur Accord de coopération UIP-ONU, organe subsidiaire du Comité exécutif créé récemment. Les participants ont entendu l'expert juridique qui avait été mandaté pour revoir l'Accord de coopération existant et recommander différentes options. Un échange nourri s'en est suivi, les membres du Sous-Comité étant résolus à instaurer une relation plus équilibrée entre l'UIP et l'ONU dans tout futur accord de coopération.

Le 7 février, j'ai dit devant le Parlement tunisien que l'UIP était honorée de pouvoir se joindre aux citoyens tunisiens pour célébrer ce moment historique – la ratification de la nouvelle Constitution. Au nom de l'UIP, j'ai souhaité plein succès au peuple tunisien qui poursuit la mise en œuvre de sa feuille de route sur la démocratie. Des mouvements sociaux de masse se sont produits dans le monde entier, parce que les citoyens voulaient une vie meilleure et un avenir prospère pour tous. Ces mouvements sociaux étaient fondés sur la volonté des citoyens, qui appelaient de leurs vœux le dialogue, le consensus, et, plus important encore, qui voulaient que l'intérêt national l'emporte sur les divergences politiques. L'un des plus grands défis pour l'avenir de la démocratie parlementaire se trouve dans la relation entre le Parlement et les citoyens. Il importe en effet que les parlements consolident cette relation, qu'ils rendent des services aux citoyens et, parallèlement, qu'ils se montrent créatifs dans l'exécution de leurs fonctions essentielles.

J'ai aussi assisté à la 9^{ème} Conférence annuelle de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique, à Téhéran (République islamique d'Iran), les 18 et 19 février. Dans mon allocution de bienvenue, j'ai lancé un appel à tous pour que soit trouvée une solution politique pacifique à la crise en Syrie. J'ai souligné que cette solution devait venir du peuple de Syrie et être fondée sur le dialogue et la négociation, et non sur une solution militaire.

J'ai salué l'évolution positive qu'ont connue les relations internationales, notamment dans le domaine des négociations nucléaires. J'ai encouragé la République islamique d'Iran et ses interlocuteurs à persévérer sur la voie de la négociation et du dialogue et à agir dans le sens de l'accord intérimaire conclu à Genève fin 2013. Enfin, j'ai engagé instamment tous les parlementaires à toujours agir au service de leurs électeurs.